

Atelier de PFE décalé (Nicolas Depoutot)

Année	5	Heures CM	14	Caractère	obligatoire	Code	M101-ATC-ND
Semestre	10	Heures TD	60	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Depoutot

Autres enseignants : M. Crozetière, M. Falk, M. Ferrari, M. Guthmann, M. Le Clerre, M. Reynes, Mme Berthelier, Mme Metra

Objectifs pédagogiques

Atelier 'Espaces, Individus et Sociétés'

'L'immense étendue de l'entre-deux est la mise en espace des mémoires et des corps, ... l'espace où la différence se déplace, où l'un passe par l'autre, doit en passer par l'autre pour être lui-même c'est à dire désirer.' Daniel Sibony

Le projet de PFE est singulier à deux titres au moins :

- il est à la fois conclusif (d'un cursus d'études supérieures) et introductif (à la vie professionnelle ou à d'autres études) ;
- il est fatalement l'objet de pressions croisées et légitimes, entre de hautes ambitions personnelles et une forte exigence académique.

L'atelier est organisé de façon à placer chaque étudiant face aux responsabilités qu'il lui revient d'éprouver et aux compétences et aptitudes dont il doit faire preuve en fin de cursus. Une grande liberté est laissée à chacun dans ses choix initiaux de projet (problématiques, site et programme), dans sa méthodologie et dans son écriture. Cette liberté sera à exercer toutefois dans le cadre mis en place par les enseignants encadrants, pour aboutir à un niveau de qualité conforme aux attentes légitimes pour un projet qui conclut 10 semestres d'études d'architecture.

L'organisation opérationnelle de l'atelier sera précisée et discutée en groupe en début de semestre, à partir du principe d'une mise en place de séances de critiques bi-mestrielles (toutes les 2 semaines), d'une séquence intensive (début novembre), auxquelles une présence active est indispensable.

Contenu

Dans cet Atelier 'Espaces, Individus et Sociétés', il s'agit pour chacun de développer puis de restituer en toute responsabilité un projet à un moment donné mais faisant partie d'un continuum marqué par une forme d'urgence écologique, dans un lieu appréhendé dans toutes ses dimensions, pour un groupe d'individus pleinement identifié dans un système social cerné. Il s'agit bien d'un atelier de projet d'architecture dont l'objectif est une matérialisation spatiale présentant des fonctionnalités et permettant des usages, en relation avec une forme idéale et idéelle, faisant appel à un imaginaire personnel, dépassant la simple addition de réponses purement fonctionnelles.

Les projets seront développés en prenant en compte le fait que les problématiques architecturales sont liées à des enjeux de société complexes qui peuvent être compris de différentes de façon selon le parcours et les convictions de chacun. La position de l'étudiant sera nécessairement explicite et il explorera chaque problématique de façon personnelle, avec conviction et ouverture, en vue de résultats tangibles et opposables.

Mode d'évaluation

Le projet est formalisé en vue d'une présentation et d'une mise en débat avec un jury de PFE constitué par les enseignants encadrants. Ce jury dont l'appréciation est déterminante (100% de la note de PFE), se prononce en toute indépendance, à partir

- d'éléments de rendus et d'une présentation nécessairement maîtrisés ;
- de l'adéquation des outils de projet avec les ambitions affichées ou induites ;
- des réponses qui seront apportées par le candidat aux questions spécifiques posées ;
- de la richesse des débats suscités et de la position du candidat dans ceux-ci.

La présentation du PFE s'appuie sur

- une notice transmise avant la tenue du jury ;
- une projection introductive (5 à 10 vues) à un exposé d'une durée de 15 à 20 minutes ;
- 3 à 5 planches graphiques de format A0 ;
- un minimum de 3 maquettes présentant 3 échelles différentes du projet.

Travaux requis

Conditions

- Entamer le travail à partir d'une expertise acquise sur au moins 2 des 3 éléments suivants : problématique, site, programme.

- Dans une attitude réflexive et interrogative, affirmer des dispositions à

o faire preuve de rigueur dans la mobilisation des compétences et des connaissances acquises dans le domaine de l'architecture et au-delà, et se montrer prêt à les conforter si nécessaire ;

o engager un travail fourni sur les références de projet (architecturales ou non) permettant d'alimenter le processus de conception (écriture architecturale, matérialité, tectonique, imaginaire, ...) ;

o aborder le travail dans une posture critique ainsi qu'une attitude positive et engagée par rapport à la discipline et à l'exercice futur d'un métier de l'architecture.

Bibliographie

Méthodes - Pierre Hebbelinck // ed. Fourre-tout (Liège)

La conception architecturale Méthodes, réflexions, techniques - Mathias Rollot // ed. de l'Espérou (Montpellier)